Les salles communales : présentation, conditions et tarifs au 1er septembre 2024

Salle dite Zone technique (à côté de la caserne des pompiers)

180 avenue du 19 mars 1962 - Saint-Antoine-l'Abbaye (50 personnes maxi)

Activités régulières du lundi au vendredi soir : (limité à deux activités par semaine/par association)

• Associations antonines dont le siège social est à St Antoine : **participation annuelle de 240€** pour les frais de chauffage - Caution : 200 euros

• Associations extérieures dont le siège social n'est pas à St Antoine : **participation annuelle de 300€** pour les frais de chauffage - Caution : 200 euros

Activités ponctuelles du lundi au dimanche pour toutes les associations et particuliers, extérieurs ou non à la commune :

- 15 euros pour 2 heures maxi
- 30 euros pour 4 heures maxi
- 50 euros pour 7 heures

AG/CA/Réunions des associations antonines : gratuits

Une attestation d'assurance sera demandée quelle que soit la manifestation / location

Une convention sera établie entre les parties

Salles situées dans le bâtiment des étrangers

62 place Ferdinand-Gilibert 38160 Saint-Antoine l'Abbaye

La salle n°13 pouvant accueillir 20 personnes maximum et **la salle n°8** pouvant accueillir 4 personnes, sont réservées **gratuitement** du lundi au jeudi soir uniquement pour des CA/AG et des réunions.

- Une attestation d'assurance sera demandée quel que soit l'activité, réunion ou CA/AG

- Les poubelles seront vidées, les lumières éteintes, les fenêtres fermées et le chauffage baissé. Les lieux devront être rendus propres, à défaut le ménage sera facturé d'un montant de 50€.

- Un document de remise des clés sera signé par les parties.

Ancienne mairie de Dionay

10 route de Roybon Dionay - 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye (15 personnes maxi)

Activités régulières du lundi au vendredi soir : (limité à deux activités par semaine/par association)

• Associations antonines dont le siège social est à St Antoine : **participation annuelle de 240€** pour les frais de chauffage - Caution : 200 euros

• Associations extérieures dont le siège social n'est pas à St Antoine : **participation annuelle de 300€** pour les frais de chauffage - Caution : 200 euros

Activités ponctuelles du lundi au dimanche pour toutes les associations et particuliers, extérieurs ou non à la commune :

- 15 euros pour 2 heures maxi
- 30 euros pour 4 heures maxi
- 50 euros pour 7 heures

AG/CA/Réunions des associations antonines : gratuits

Une attestation d'assurance sera demandée quelle que soit la manifestation / location

Une convention sera établie entre les parties

Les salles des fêtes ou multi activités : présentation, conditions et tarifs au 1er septembre 2024

Conditions de réservations des salles des fêtes ou multi activités

RESERVATION : 15 JOURS MINIMUM AVANT L'EVENEMENT

Les réservations devront se faire obligatoirement au secrétariat de la Mairie les jours d'ouvertures au public.

- Une attestation d'assurance sera demandée quel que soit la manifestation / location

- Une convention sera établie entre les parties

- Les AG/CA des associations ne pourront avoir lieu dans les salles des fêtes les vendredis soirs et week-end du 1er mai au 30 septembre sauf cas exceptionnel, et ce pour donner priorité aux locations payantes.

- Des dépôts de garantie vous seront demandés :
- 1 500 € pour garantir les dégâts éventuels causés par la manifestation
- 200 € pour le ménage si nécessaire.

A partir du 1er janvier 2024, les tarifs de location ne changent pas mais les modalités de réservation et de paiement ont été modifiées :

La réservation devra se faire obligatoirement au secrétariat de la Mairie les jours d'ouvertures au public ou par mail, et ne sera effective qu'après :

Le versement des chèques de caution maximum 1 mois précédant la date de la location.
Remise de l'attestation d'assurance (indiquant les jours de location ainsi que le nom et l'adresse postale de la salle louée) dans les quinze jours précédant la date de la location.
Si règlementation de la location par chèque : remise en mairie et encaissement du chèque de location maximum 2 mois avant la date de remise des clés
Si règlement de la location par virement : virement du montant du coût de la location maximum 15 jours avant la date de remise des clés.

A DEFAUT, LA LOCATION NE POURRA AVOIR LIEU

Salle multi activités Saint-Antoine l'Abbaye - Présentation et tarifs

45 rue des terreaux 38160 St Antoine l'Abbaye (250 personnes maxi)

La salle des fêtes de St Antoine l'Abbaye comprenant une grande pièce 300 m2 et des locaux annexes : bar, cuisine, vestiaire, sanitaires, chambre froide pourra être louée pour les manifestations suivantes : mariages, repas de famille, banquets, soirées.
La salle des fêtes sera mise à la disposition du locataire avec tables et chaises nécessaires pour accueillir 250 personnes.

Tarifs au 1er janvier 2026

Tarifs et cautions les week-end - du vendredi 14h00 au lundi 9h00. Sont considérés comme week-end les jours fériés en semaine.

Mariages, fêtes :
• Résidants de St Antoine l'Abbaye : **200 €**
• Non-résidents de St Antoine l'Abbaye : **440 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Manifestations :
• Associations antonines (dont le siège social est à St Antoine) : pour les manifestations à but non lucratif : **0 €**
• Associations antonines (dont le siège social est à St Antoine) : pour les manifestations à but lucratif (buvettes, repas...) : **100 €**
• Associations extérieures : **200 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Tarifs et cautions hors week-end – du lundi matin au jeudi soir

Soirée ou activités journalières à but lucratif et/ou privé :
• Résidents- associations antonines dont le siège social est à St Antoine : **100 €**
• Non-résidents- associations extérieures à St Antoine : **200 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Activités régulières (Associations antonines dont le siège social est à St Antoine)
• Limité à deux activités par semaine et par association : participation annuelle de **170 €** pour les frais de chauffage
• Limité à deux activités par mois/par association : Participation annuelle de **220 €** pour les frais de chauffage

Caution de 200 €

Salle polyvalente la Dionaysienne - Présentation et tarifs

80 route de Dionay - Dionay 38160 St Antoine l'Abbaye (80 personnes maxi)

La salle des fêtes de Dionay comprenant une grande pièce 100 m2 et des locaux annexes : bar, cuisine, vestiaire, sanitaires, pourra être louée pour les manifestations suivantes : mariages, repas de famille, banquets, soirées.La salle des fêtes sera mise à la disposition du locataire avec tables et chaises nécessaires pour accueillir 80 personnes.

Tarifs au 1er janvier 2026

Tarifs et cautions les Week-End - du vendredi 14h00 au lundi 9h00. Sont considérés comme week-end les jours fériés en semaine.

Mariages, fêtes :
• Résidants de St Antoine l'Abbaye : **240 €**
• Non-résidents de St Antoine l'Abbaye : **480 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Manifestations :
• Associations antonines (dont le siège social est à St Antoine) : pour les manifestations à but non lucratif : **0 €**
• Associations antonines (dont le siège social est à St Antoine) : pour les manifestations à but lucratif (buvettes, repas...) : **120 €**
• Associations extérieures : **240 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Tarifs et cautions hors Week-end – du Lundi matin au jeudi soir

Soirée ou activités journalières à but lucratif et/ou privé :
• Résidents- associations antonines dont le siège social est à St Antoine : **120 €**
• Non-résidents- associations extérieures à St Antoine : **240 €**
Cautions de 1 500 € pour la salle et de 200 € pour le nettoyage

Activités régulières (Associations antonines dont le siège social est à St Antoine)
• Limité à deux activités par semaine et par association : participation annuelle de **260 €** pour les frais de chauffage
• Limité à deux activités par mois/par association : Participation annuelle de **200 €** pour les frais de chauffage
Caution de 200 €

Les plannings de réservation des salles

Salle multi activités Saint-Antoine l'Abbaye

Salle polyvalente la Dionaysienne

Salle de la zone technique